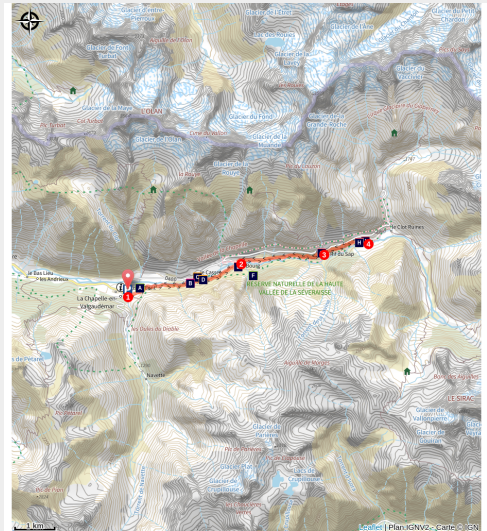


De la Chapelle au Clot par le GR 54

Parc national des Ecrins - La Chapelle-en-Valgaudemar



Refuge Xavier Blanc (Dominique Vincent - PNE)



De hameau en hameau, une belle entrée en matière pour partir à la découverte du patrimoine bâti et de l'histoire du Haut Valgaudemar avant de se lancer sur les cimes.

Parcourir ce sentier, c'est un peu comme si l'on revenait 100 ans en arrière, lorsque marcher n'était pas un loisir mais une nécessité pour aller d'un village à un autre. Un itinéraire paisible aujourd'hui et jalonné de découvertes : prairies naturelles, canaux, habitat traditionnel, cabane de berger, pont romain, via clause, ... sans parler des cascades, casses, combes, rapaces et petits passereaux.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 4 h 30

Longueur : 14.7 km

Dénivelé positif : 445 m

Difficulté : Moyen

Type : Aller-retour

Thèmes : Faune, Histoire et architecture

Itinéraire

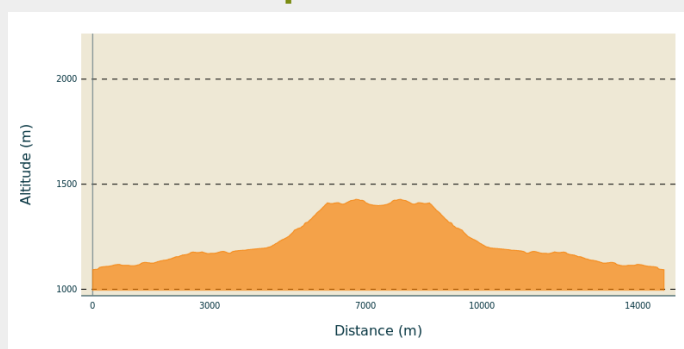
Départ : La Chapelle-en-Valgaudemar

Arrivée : La Chapelle-en-Valgaudemar

Balisage :  GR

Communes : 1. La Chapelle-en-Valgaudemar

Profil altimétrique

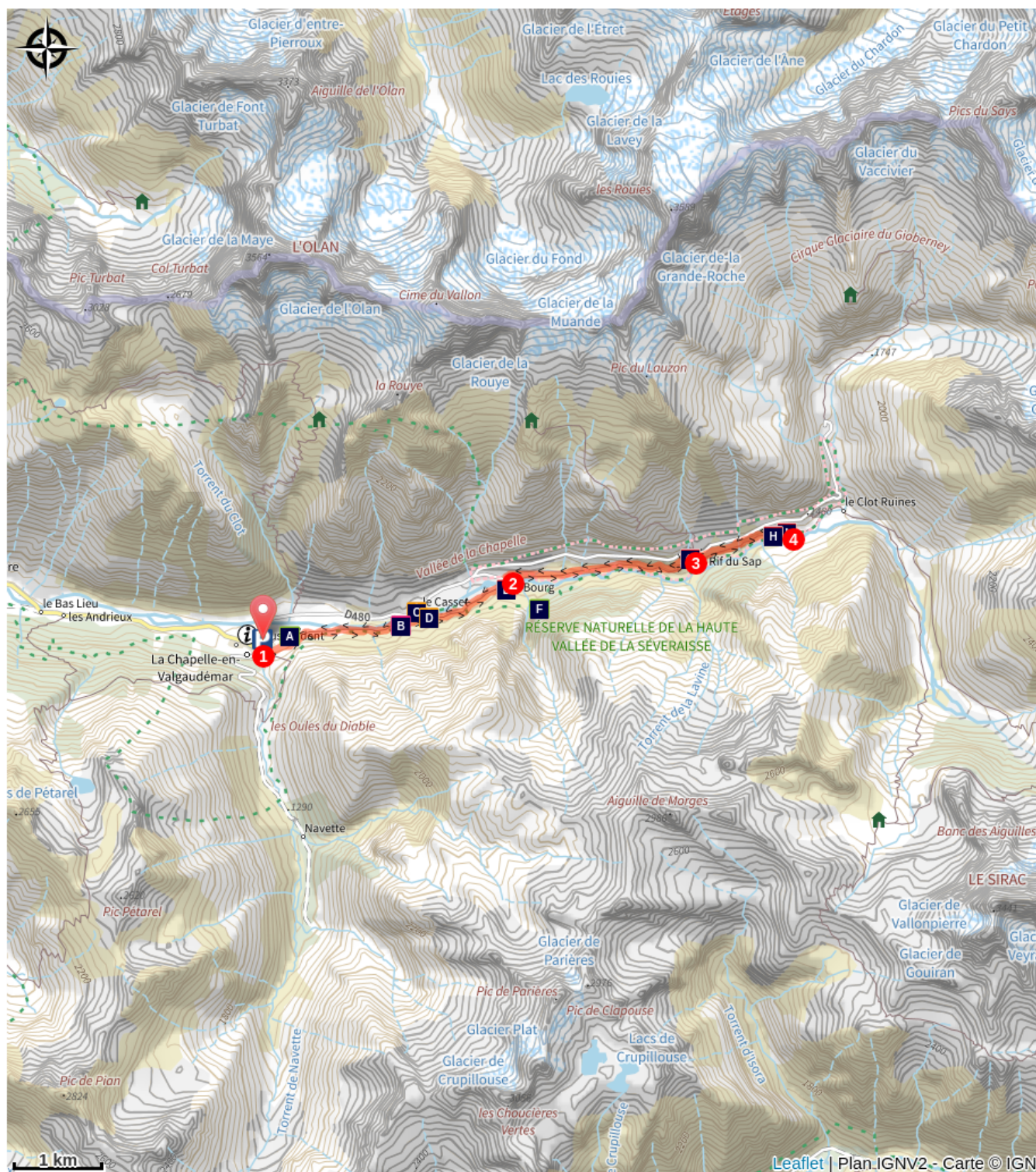


Altitude min 1094 m Altitude max 1429 m

Depuis le parking, traverser le village de La Chapelle.

1. En face de l'Office du tourisme de La Chapelle, entre le bar et le magasin de souvenirs, part le sentier du GR54 qui remonte la vallée vers Le Clot. Suivre ce sentier qui longe de plus ou moins près le torrent de la Sèveraisse en sa rive gauche jusqu'au hameau du Bourg.
2. Puis, un pont en bas du Bourg permet de passer en rive droite. Le sentier monte alors un peu plus jusqu'au hameau du Rif du Sap.
3. L'itinéraire redevient alors très paisible jusqu'à l'ancien hameau du Clot en passant par le refuge Xavier Blanc où il est possible de se désaltérer.
4. Ce sentier est un aller-retour mais vous pouvez aussi utiliser la navette pour le chemin de retour.

Sur votre chemin...



 Prairies de fauche (A)

 Un parcours plein d'histoire (C)

 Habitat traditionnel (E)

 Toune (G)

 Refuge du Clot Xavier Blanc (I)

 Cascades et points de vue sur la vallée (B)

 Toponymie du Valgaudemar (D)

 Aigle royal (F)

 Via clause (H)

Toutes les infos pratiques

i Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier [Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter](#).

En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette [enquête](#).



! Recommandations

Ne pas marcher dans les prairies qui servent de fourrage aux brebis et penser à refermer les barrières pour éviter qu'elles ne s'échappent.

Comment venir ?

Transports

A Saint-Firmin, arrêt de bus sur la ligne Gap-Grenoble. De là, possibilité de navette jusqu'à La Chapelle (pensez à réserver à l'avance).

Accès routier

Sur la N85, après le pont des Richards, prendre à droite la D985a. La Chapelle est à environ 18 km après ce croisement.

Parking conseillé

A la sortie de village de La Chapelle.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Gypaète barbu

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Novembre, Décembre

Contact : Parc National des Ecrins - Yoann Bunz- 06 99 77 37 65 yoann.bunz@ecrins-parcnational.fr

Le Rompeau

Le Gypaète barbu est une espèce très sensible au dérangement tout au long du cycle de reproduction. Dans les Alpes, la population est en installation suite aux réintroductions débutées en 1987. Le nombre de couples présent est encore faible.

Les Zones de Sensibilité Majeure (ZSM) Gypaète barbu sont désignées avec les acteurs locaux.

Vous visualisez les Zones cœur, toutes les activités sont à proscrire pendant la période sensible (du 1/11 au 31/08).

Attention aux réglementations (Parcs nationaux, Réserves naturelles...) qui s'imposent aux zones Gypaètes.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

i Lieux de renseignement

Maison du Parc du Valgaudemar

Ancien Asile Saint-Paul, 05800 La
Chapelle-en-Valgaudemar

valgaudemar@ecrins-parcnational.fr

Tel : 04 92 55 25 19

<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>

Sur votre chemin...



✿ Prairies de fauche (A)

Les prairies de fauche entourent le village de La Chapelle. Malheureusement, ces prairies naturelles, riches en fleurs et en insectes, sont de plus en plus souvent remplacées par des prairies temporaires, c'est-à-dire semées certaines années. L'arrosage de ces prairies se fait encore grâce aux canaux, toujours bien entretenus par leurs utilisateurs et avec l'aide du Parc national. Vous découvrirez la prise d'eau du canal de la Grande Levée, non loin du sentier lorsque celui-ci se rapproche de la Sèveraisse. Ces canaux ont un grand intérêt pour le maintien d'une flore de zones humides, comme la dorine et la gagée jaune, toutes deux protégées.

Crédit photo : Dominique Vincent - PNE



🏞️ Cascades et points de vue sur la vallée (B)

Tout au long du parcours, vous découvrirez les cascades de Combefroide et du Casset, situées sur le versant adret de la vallée. L'itinéraire offre également une jolie vue sur l'est et l'ouest de la vallée de la Sèveraisse, au niveau du hameau du Casset. Depuis le hameau du Rif du Sap, en aval, un beau profil en auge de la vallée témoigne du creusement par les glaciers du quaternaire.

Crédit photo : Dominique Vincent - PNE



🕒 Un parcours plein d'histoire (C)

Le pont du Casset est le dernier pont ancien à ne pas avoir été emporté par les crues de la Sèveraisse. En rive droite de ce magnifique ouvrage dit « romain », le hameau du Casset doit son nom à la grande casse qui le cerne. Ce village, ainsi que celui du Bourg, fut recouvert partiellement par un éboulement. En ce qui concerne le Rif du Sap, c'est une avalanche qui emporta les maisons du haut du hameau en 1944. Quant au hameau du Clot, inondé en 1928, il fut abandonné totalement en 1934 lorsqu'un incendie détruisit la quasi totalité des habitations.

Crédit photo : Jean-Claude Catelan (collection)



Toponymie du Valgaudemar (D)

Valgaudemar ! Ce nom sonore aux syllabes de bronze résonne dans nos oreilles. D'aucuns ont pu prétendre que cela évoquait la vallée de Marie ; Gaude Maria : « réjouis-toi Marie ». Mieux vaut penser que cela se rapporte à Gaudemar, nom qui fut porté entres autres par le dernier roi des Burgondes (524), peuplade germanique qui a envahi ces régions en 406... Dans les textes, on lit Vallis Gaudemarii dès 1284. La part de la poésie, des légendes et de l'imagination faussent bien souvent la recherche de l'origine des noms...

Crédit photo : Olivier Warluzelle - PNE



Habitat traditionnel (E)

Quelques vieilles demeurent typiques du Valgaudemar sont à remarquer dans les hameaux du Casset, du Bourg et du Rif du Sap. Quelques toits de chaume, tounes (entrée voûtée des habitations), dallages de pierre, ... sont de beaux exemples d'architecture qui mériteraient d'être conservés. Moins chère et demandant moins d'entretien, la tôle a progressivement remplacé le chaume sur les toitures.

Crédit photo : Stephan D'houwte - PNE



Aigle royal (F)

Entre La Chapelle et Le Clot, il n'est pas rare d'observer l'aigle royal en vol au niveau des pentes ensoleillées. Ce majestueux rapace au plumage sombre avec, pour certains individus, de belles cocardes blanches sous les ailes, côtoie le circaète Jean-le-Blanc en été, plus petit et très clair, ainsi que le vautour fauve, plus grand mais à la queue courte et souvent en groupe. Rien de surprenant à cela car les pentes d'adrets offrent à ces oiseaux des ascendances thermiques qui leurs permettent de voler haut et loin.

Crédit photo : Robert Chevalier - PNE



Toune (G)

Spécificité architecturale du Champsaur-Valgaudemar, la toune est ce porche voûté en berceau situé sur la façade principale de l'habitation. Elle abrite l'entrée du logis et de l'écurie et permet parfois de stocker des matériaux au sec, tel le bois. La toune était très souvent enduite de blanc afin de réfléchir la chaleur du soleil. Les habitants s'y installaient afin d'effectuer de petits travaux de broderie, de reprisage, etc.

Crédit photo : Yves Baret - PNE



Via clause (H)

A certains endroits du parcours, vous cheminerez entre deux murets de pierre. Ces « via clause » ont été construites pour empêcher les bêtes domestiques montant en alpage de piétiner et manger l'herbe des prairies qui leur est réservée pour l'hiver. La plus remarquable de ces « via clause » se situe à la sortie de l'ancien hameau du Clot. Elle a été restaurée par le Parc national des Ecrins.

Crédit photo : Dominique Vincent - PNE



Refuge du Clot Xavier Blanc (I)

Curieuse idée que ce refuge construit sous la route montant au Gioberney, à "seulement" 1397 m d'altitude ! C'est qu'il était là il y a plus d'un siècle, bien avant que la route fut construite ! En effet, ce bâtiment simple et robuste appartenait à la *Valgodemar Mining Company* qui exploitait ce secteur au sous-sol riche en cuivre et en plomb argentifère. Quand l'exploitation prit fin, le CAF racheta l'édifice et lui donna le nom de Xavier Blanc en reconnaissance d'un des membres fondateurs du CAF, sénateur des Hautes-Alpes.

Crédit photo : Dominique Vincent - PNE